

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 15 Juin 2021 à 20 h
sous la présidence de **M. Frédéric RAGER, Maire.**

Tous les conseillers sont présents

Sont absents excusés :

Aline PROUTEAU procuration à M. Frédéric RAGER
Mickaël PERAUDEAU procuration à Damien BARRÉ
Olivier L'HOPITAULT

Le Conseil peut donc valablement délibérer.

Madame BESSONNET Béatrice a été élue secrétaire de séance

I Lecture des délibérations **et approbation du compte-rendu du Conseil du 28 mai 2021**

Réception et présentation de :

Monsieur Arnaud DELUGEARD cabinet 7MOE

Monsieur Jérôme DESBORDES architecte du Cabinet Interstices

II DÉLIBÉRATIONS

Décision à prendre pour un contrat d'Assistant à Maître d'Ouvrage

Monsieur le Maire rappelle :

- La commune a fait l'acquisition du bar "Le Bouchon " en début d'année 2020.
- La SPL Agence de Services aux Collectivités de la Vendée a été désignée pour établir une étude de faisabilité, puis a été retenue comme Assistant à Maître d'Œuvre suite à une décision de décembre 2020.
- Lors de la dernière réunion du conseil, l'architecte a été désigné.
- Il a été également décidé de ne pas continuer la mission d'assistant à maître d'œuvre avec l'Agence de Services aux Collectivités Locales de la Vendée.

Monsieur le Maire fait part qu'il est toutefois nécessaire de nous faire assister pour ce dossier.

Il informe avoir reçu Arnaud Delugeard du Cabine MOE compétent pour ce type de mission. Ce dernier a envoyé une proposition d'honoraires dont lecture est fait. Montant: 14 240 € HT

Accord du Conseil Municipal

5 – Divers

Terrain Baumgartner : information sur le dossier en cours

Terrain Bouron : information sur le dossier en cours

* Forum des associations : se tiendra le 3 Juillet

(10 associations adhérent au projet)

L'installation des stands sera réalisée par les agents communaux et un arrêté sera pris pour interdire le stationnement sur la place de l'église et la circulation rue du Vivier

* Fête de la musique programmée le 9 juillet 2021 en soirée

Des arrêtés seront également pris pour fermer la place de l'église et mettre en place une déviation pour sécuriser le site dès le vendredi après midi

- prochaines réunions du Conseil Municipal

Le 2 Juillet et le 3 septembre 2021 à 20H